COVID 19 : LA COMMUNE AIDE SES COMMERCES

Le conseil municipal s'est réuni le 17 novembre 2020 à 20h00 sous la présidence du maire, André Ferrand.

Station épuration – 265 chemin de l'Embrun/St Alban d'Ay – Choix de la société pour relevé topographique : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, confie le relevé à la SARL PROFIL TOPO de Peaugres pour un montant de 2 400,00 € HT.

Salle polyvalente – 1 Espace des Truffoles/St Alban d'Ay – Choix de la société pour la réalisation d'une étude de sol : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, confie cette étude à l'agence HYDOGEOTECHNIQUE de Saint Maurice l'Exil pour un montant de 3 770,00 € HT.

Salle polyvalente – 1 Espace des Truffoles/St Alban d'Ay – Choix de la société pour le diagnostic amiante : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, confie ce diagnostic à la Sté DESRUMAUX de Peaugres pour un montant de 308,33 € HT.

Remise gracieuse – Loyer des commerces de St Alban d'Ay : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décident d'effectuer une remise gracieuse aux commerçants du village s'acquittant d'un loyer auprès de la municipalité.

Station épuration – 265 chemin de l'Embrun/St Alban d'Ay – Demande de subvention : Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau et du Département.

Forêt du Grandbeau – Projet de parcours de santé – Demande de subvention : Le Conseil Municipal décide de Solliciter l'aide auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre « Bonus relance 2020-2021 ».

Hypothèse fermeture de la Maison du Don du Sang d'Annonay : Le Conseil Municipal a formulé un vœu à l'attention du Dr Dominique Legrand, Directrice de l'Etablissement Français du Sang Auvergne-Rhône-Alpes afin de revenir sur cette décision et d'ouvrir une discussion sereine avec les donneurs, les associations, les acteurs de la santé et les élus locaux pour travailler au maintien de cette structure essentielle de solidarité et de santé publique ».

Adhésion 2020 au club ados animé par les AFR de Roiffieux : Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents et représentés, décide de renouveler son adhésion au projet « Club Ados » pour l'année 2020 pour une participation de 2 201,50 €.

Sources de « Macombet » : M. le Maire fait part de l'avancée des travaux de nettoyage des sources situées à «Macombet» dans le cadre d'un projet d'installation de production hydro-électrique.

Travaux d'alimentation en eau potable/Travaux de canalisations Satillieu/St Alban d'Ay : M. le Maire fait part des travaux prévues sur la commune de St Alban d'Ay et plus particulièrement aux quartiers « La Croix du Serre », « Romanieux », via les quartiers « Le Bouchat » et « Les Ravaux » pour l'alimentation de ces lieux en eau potable.

Bulletin municipal 2019/2020 : M. le Maire rappelle que Mesdames Nicole DELOCHE, Jacqueline DUCHIER, Marie-Hélène PALISSE, et Messieurs Denis TALANCIEUX et Patrick TROUILLER sont en charge de l'élaboration du bulletin municipal 2019/2020.
M. Patrick TROUILLER expose certains détails sur la mise en page.

Région Auvergne-Rhône-Alpes / Opération masques et purificateurs d'air : M. le Maire fait part de l'opération organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de cette nouvelle étape de la crise sanitaire.
En effet, la Région souhaite distribuer des masques pour les enfants de CP et CE1. et demande à chaque commune de recenser les besoins pour l'école publique. M. le Maire précise que concernant l'école privée, la Région passe directement par les directions diocésaines.

De plus, dans le cadre du plan régional d'investissements pour la purification de l'air dans les établissements scolaires, la Région financera un purificateur d'air pour l'espace de restauration afin d'initier le nécessaire déploiement de cette technologie.

Commission développement économique et durable : M. Guy LAFFONT délégué de la commune, pour cette commission de la communauté de communes du val d'ay, fait un compte rendu de la réunion du jeudi 22 octobre 2020.